

Rue du Jeu de Paume - St Gildas

Cette rue débouche sur la très commerçante place de la République, anciennement place de la Mairie. Elle est notamment connue pour sa prison, dont elle a également porté le nom (voir introduction générale).

Après avoir abandonné son exploitation de Locmaria-er-Houet en LANDEVANT, Jean-Alexis LE ROL (n°48) s'installe vers 1820-1824 avec sa seconde femme Marie-Madeleine LE GUENNEC à Auray, et devient boucher rue du Sablen, puis rue du Jeu de Paume. L'immeuble ne lui appartient pas (pas d'inscription au cadastre, pas de déclaration lors de la succession). En 1825, il ne profite guère de la succession de sa mère à Locqueltas en CRACH. Vers 1840, alors septuagénaire mais encore plein de vigueur, il transforme son commerce en cabaret appelé assez naturellement le «*Jeu de Paume*». Il est assisté par son neveu Pierre Marie LE GUENNEC, garçon boucher, qui prépare sans doute d'excellentes viandes. Ce cabaret comprend cinq tables, six bancs, au moins sept chaises. Les ustensiles de cuisine comprennent notamment pour la préparation des repas trois trépieds, un chaudron, deux vieilles marmites, trois casseroles, deux grilles, et pour le service 18 assiettes, 18 écuelles, 14 fourchettes et 24 cuillères en fer, 25 verres, 3 pots, 6 plats... Ils sont rangés dans un buffet, deux armoires, deux vaisseliers, trois coffres. Le vin est largement servi à table, l'eau de vie plus occasionnellement. Ces boissons sont fournies par un monsieur ARDOUIN. Le cousin Jean LE MARTELOT, boulanger d'Auray, fournit le pain. Sans doute à l'étage, l'hébergement serait également proposé, car trois lits sont disponibles, sans compter celui du couple. Le soir, quatre chandeliers permettent un éclairage. Quelques outils servent à la boucherie (deux scies, deux haches, tenaille, pierre à aiguiser les couteaux), au travail d'un petit terrain (un faucillon, une piguelle, deux arrosoirs, quatre pelles), au filage du chanvre (un rouet)... La garde-robe du couple est assez bien remplie, notamment pour Jean-Alexis au moins deux pantalons, deux vestes, deux gilets, sept chemises, vingt paires de bas (!), pour Marie-Madeleine un habillement complet, deux jupes, cinq tabliers, dix chemises, six coiffes de différentes tailles. Sont par ailleurs remarquables un parapluie et neuf mouchoirs.

3ES 153 /7 - Recensements d'Auray

Recensement de 1836 : Rue du Jeu de Paume, maison n°413, ménage n°701

N°2934 LE ROL Jean Alexis, boucher, 73 ans, chef de ménage.

N°2935 GUENNEC Madeleine, 47 ans, femme du précédent.

N°2936 GUENNEC Pierre, 12 ans, neveu de la précédente.

Recensement de 1841 : Rue du Jeu de Paume maison n°146, ménage n°215, page 35

N°856 LE ROL Jean Alexis, cabaretier, chef de ménage

N°857 GUEHENNEC Marie Madeleine, femme de ménage.

N°859 GUEHENNEC Pierre Marie, garçon boucher, neveu des précédents.

NDRL : Jean-Alexis n'apparaît pas dans le recensement de 1846, ni celui spécifique de 1831 pour la garde nationale.

Jean-Alexis LE ROL s'éteint en son cabaret le 13 avril 1846 à 18 heures, à l'âge de 80 ans ! La déclaration à la mairie est faite par son cousin boulanger Jean LE MARTELOT, âgé de 71 ans, et son beau-frère François LE GARREC, cultivateur de Pluneret âgé de 67 ans. Sept jours plus tard, un inventaire mobilier est établi en présence de la veuve et de la belle-fille Marie BURGUIN, veuve depuis tout juste un an de Thuriau LE ROL, héritier et fils unique de Jean-Alexis de son premier mariage avec Jeanne FER, résidant au Liscouet en PLUVIGNER. Les biens sont estimés à 249L, compris 17F en liquide, mais sont lourdement grevés, notamment 409F 50 pour fournitures de boissons. En conséquence, Marie BURGUIN et ses enfants cèdent la totalité de leur part à Marie-Madeleine LE GUENNEC, chargée de régler les dettes. Cette dernière meurt à Auray huit ans plus tard, en avril 1854.

*Inventaire après décès de Jean Alexis LE ROL dans la maison d'Auray*A la requête et en présence de

- Madeleine GUENNEC, cabaretière, veuve de Jean Alexis LE ROL, demeurant à Auray, rue de la Prison, agissant à cause de sa communauté de biens avec son mari.

- Marie BURGUIN, cultivatrice, veuve de Thuriau LE ROL et tutrice légale de Yvonne Marie, Olivier François et Mathurine LE ROL, ses trois enfants mineurs issus de son mariage, demeurant au Liscouet en PLUVIGNER.

- Jean LE ROL majeur, laboureur au Liscouet en PLUVIGNER, agissant tant en privé nom qu'en sa qualité de subrogé tuteur des dits mineurs LE ROL ses frère et sœurs, et aussi comme se portant pour Jean Louis LE ROL son frère laboureur du Liscouet en PLUVIGNER.

Les cinq enfants LE ROL représentant Thuriau LE ROL leur père décédé, enfant dudit Jean Alexis LE ROL issu d'un premier mariage avec Jeanne FER.

Priseur

Thuriau GOUZERH, ancien laboureur, demeurant à Auray.

MEUBLES (79.10F – 31,7%)

1 table et 2 bancs	4F	
1 autre table et 2 bancs	6F	
5 chaises et 1 petite table	2F	
1 vieille table et 4 petits bancs	2F	
1 vieille table, 1 vaisselier.....	1F	
2 vieilles chaises, 1 rangement, 2 vieux coffres	3F	50
1 armoire à deux battants	18F	
1 vieux buffet et 1 vaisselier	1F	
1 vieille armoire	5F	
1 vieux bassin, 1 vieux coffre, des vieilles clés de camp (chambre ?).....	3F	60
1 lit composé d'un vieux bois, une paille, couette de balle, couverture et linuels	9F	
1 autre vieux lit composé d'une paille, une vieille couette de balle, un drap et un couverture	6F	
1 bois de lit avec un couette de balle et une paille.....	6F	
1 autre bois de lit avec couette de balle et paille.....	12F	

USTENSILES DE CUISINE (55.75F – 22,3%)

3 trépiéds	5F	
2 grils, 1 paire de (...), 1 chandelier, 1 vieille marmite	3F	
3 casseroles	3F	
1 chaudron	10F	
1 vieille marmite et 2 pots	1F	
18 assiettes et 5 plats	2F	50
18 écuelles	1F	50
14 fourchettes, 24 cuillères en fer.....	3F	
1 litre, 13 demi-litres, 1 quart de litre, 1 pot	7F	25
6 petits verres, 1 plat, 1 saladier, 1 carafe	2F	
19 verres, 2 entonnoirs, 6 couteaux (?), 1 percevin	5F	50
3 chandeliers, 1 arrosoir	1F	
230 litres de vin	9F	
2 litres d'eau de vie	2F	

LINGE ET VETEMENTS (75.00F – 30,1%)

3 draps, 3 torchons, 1 parapluie	8F	50
2 pantalons, 2 vestes, 2 gilets, 1 caleçon, 7 chemises	15F	
14 paires de bas	16F	
1 habillement de femme, 2 jupes, 5 tabliers	14F	
10 chemises, 3 coiffes, 3 coiffettes	16F	
3 serviettes, 9 mouchoirs, 6 paires de bas	5F	50

OUTILS & PRODUITS AGRICOLES (22.50F – 9,0%)

2 vieilles scies, 2 pelles (?), 2 tamis	2F	
1 rouet, 1 (...), 3 vieux soufflets	2F	75
1 piguelle, 2 vieilles pelles, 1 arrosoir, 1 porte (..).....	4F	50
1 pierre à aiguiser.....		75
1 cercle de fer, 1 seau, 2 vieux rangeots	3F	
1 marteau et 1 paire de tenaille, 1 panier, 2 vieux sacs	2F	
1 lot de chaises (?) et 2 haches	3F	
1 faucillon, 1 lot de chanvre, 1 boîte et des fatras	2F	
6 écheveaux de fil	2F	50

ARGENT (17.15F – 6,9%)

Somme en argent présentée par Madeleine GUENNEC	17F	15
Total des meubles, objets mobiliers et argent comptant.....	249F	50

Déclaration passive

La communauté desdits LE ROL et GUENNEC doit les sommes suivantes :

- A monsieur ARDOUIN pour fournitures de boissons	409F	50
- A monsieur LE MARTELOT pour fournitures de pains.....	28F	
- Au sieur GUILLOTO de Sainte Barbe en PLOUHARNEL	99F	

6E7363 – Minutes Hyacinthe Marie HUMPHRY – 20/04/1846

Vente mobilière

Les dits enfants LE ROL vendent à Madeleine GUENNEC, leur moitié indivis dans les biens de la communauté de Jean Alexis LE ROL et de ladite GUENNEC. A la charge de l'acquéreur de payer et acquitter aux lieux et places des vendeurs, la moitié leur incombant dans les dettes montant en totalité à 536F 50, ainsi que détaillées à l'inventaire, et dont la moitié à la charges des héritiers de Jean Alexis LE ROL est de 268F 25.

Q5701 – Enregistrement du bureau d'Auray, déclarations de successions – 10/08/1846

Succession directe de Alexis ROL n°24

Marie BURGUIN, cultivatrice veuve de Thuriau LE ROL, agissant comme tutrice légale de Yvonne Marie, Olivier François, et Mathurine LE ROL, ses trois enfants mineurs, et se portant fort pour Jean LE ROL majeur, demeurant à PLUVIGNER, déclare que Jean-Alexis LE ROL, oncle (sic) propre desdits enfants, est décédé à AURAY le 13/04/1846, et qu'il a laissé les biens suivants :

Meubles : mobilier selon inventaire du 20/04/1846 au rapport HUMPHRY, notaire	249F	50
1/2 à la succession.....	124F	75
Reçu à 3 70.....	4F	20